

	ASSISTANCE STANDARD	ASSISTANCE PREMIUM
Contrats éligibles	Horizon, Littoral, Responsabilité Civile et Jet-ski	Horizon Premium et Littoral Premium
Zones couvertes	Europe, Antilles et transatlantique	France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe et Italie (sauf Sardaigne et Sicile)
Assistance au bateau		
 Service d'assistance et de dépannage à terre, à quai et en mer	Non garanti	À moins de 6 milles nautiques des côtes françaises
Transfert du bateau pour réparation : remorquage, grutage vers le chantier efficient	350 € TTC maxi Prise en charge sur présentation de justificatif	500 € TTC maxi Prise en charge sur présentation de justificatif
Manutention et remorquage terrestre	Si immobilisation de la remorque et/ou du véhicule tracteur – Rayon 100 km maxi	
Rapatriement du bateau en état de naviguer	Si l'équipage est dans l'incapacité de ramener le bateau à son port d'attache : acheminement d'une personne désignée par le bénéficiaire ou acheminement d'un skipper ou d'un équipier. Les salaires restent à la charge du bénéficiaire	
Récupération du bateau et/ou remorque si immobilisation > 5 jours	Soit acheminement de 2 personnes, soit acheminement d'un skipper et d'un équipier, soit transport par voie terrestre (hors convoi exceptionnel) : 600 € TTC maxi	
Envoi de pièces détachées	Frais d'envoi	
Frais de port et de gardiennage	350 € TTC maxi Prise en charge sur présentation de justificatifs	500 € TTC maxi Prise en charge sur présentation de justificatifs
Assistance aux personnes blessées ou malades		
Rapatriement médical	Frais réels. Prise en charge possible du transport d'un proche, déjà sur place, pour accompagner le patient	
Voyage aller-retour d'un proche (si hospitalisation > 10 jours)	Acheminement A-R et 80 € par nuit (max 10 nuits)	Acheminement A-R et 120 € par nuit (max 10 nuits)
Frais médicaux (exclusivement à l'étranger et en complément des organismes sociaux)	30 000 € TTC maxi (à partir de 60 €)	40 000 € TTC maxi (à partir de 60 €)
Recherche et expédition de médicaments	Frais d'envoi	
Assistance en cas de décès		
Décès d'un bénéficiaire en déplacement	Rapatriement et frais liés au rapatriement de corps	
Retour anticipé en cas de décès d'un proche	A concurrence des frais engagés pour un retour au domicile Acheminement A-R pour 1 personne ou rapatriement pour 2 personnes	
Soutien psychologique	Non garanti	1 à 5 entretiens téléphoniques et 1 à 3 entretiens en face à face si nécessaire



	ASSISTANCE STANDARD	ASSISTANCE PREMIUM
Assistance aux personnes valides		
Accompagnement des enfants (- de 15 ans)	Acheminement A-R d'un proche ou personne qualifiée	
Rapatriement de l'équipage (vers le port d'attache) si immobilisation du bateau ou de la remorque > 5 jours	Train 1 ^{ère} classe / Avion classe éco / Véhicule de location (maxi 24h)	
Attente sur place si le bateau est inhabitable	Hôtel 80 € par nuit (max 5 nuits)	Hôtel 120 € par nuit (max 5 nuits)
Avance de fonds, frais de justice et caution pénale (exclusivement à l'étranger)		
Avance de fonds	1 500 € maxi	
Frais de justice à l'étranger	1 500 € maxi	
Caution à l'étranger	10 000 € maxi	
Services d'information		
Conseils médicaux et renseignements pratiques	✓	

L'Assistance Premium est disponible sur les contrats Littoral et Horizon éligibles.

